

Simonet, R. (1994). *Les techniques d'expression et de communication*. Paris : Éditions L'Harmattan.

Louis-M. Ouellette

Volume 22, numéro 1, 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/031873ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/031873ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ouellette, L.-M. (1996). Compte rendu de [Simonet, R. (1994). *Les techniques d'expression et de communication*. Paris : Éditions L'Harmattan.] *Revue des sciences de l'éducation*, 22(1), 208–209. <https://doi.org/10.7202/031873ar>

Simonet, R. (1994). *Les techniques d'expression et de communication*. Paris: Éditions L'Harmattan.

En France, dans le cadre des Instituts universitaires de technologie ou, plus généralement, dans les programmes des filières à visée professionnelle s'adressant au personnel de secrétariat et aux cadres en entreprise, l'enseignement des techniques d'expression et de communication (TEC) constitue une discipline obligatoire de ce type de formation depuis le milieu des années soixante. Cependant, comme le fait remarquer Renée Simonet, il n'existe à ce jour aucun programme universitaire de formation pour préparer les intervenants à enseigner cette nouvelle discipline, autant dans les universités que dans les entreprises françaises. Le présent ouvrage vise à préciser un *cursus* pour l'enseignement des TEC approprié à une formation menant à une compétence professionnelle dans ce domaine.

L'autrice tente de définir l'objet spécifique de formation de cette nouvelle discipline autour duquel se regroupent les pratiques qui relèvent des techniques d'expression et de communication. L'aptitude à décoder des situations de communication et à pouvoir s'y adapter ainsi que la maîtrise de la langue qui assure une expression efficace constituent les deux éléments de base de cet objet de formation. L'autrice a recours au concept de performance pour définir l'unité de cette double compétence de l'expression et de la communication. Dans cette perspective, la formation consiste à mettre au point des stratégies de formation pour assurer l'acquisition des techniques d'expression fondées sur la compréhension des mécanismes de la communication. Le sens de cette discipline, conçue comme réponse à une demande sociale de formation initiale et continue, est lié à la dynamique et à l'évolution de l'interaction de différents facteurs socioéconomiques, institutionnels et scientifiques. C'est pourquoi l'étude du contexte social dans lequel se réalise la communication fait partie intégrante des techniques d'expression. Cependant, même si l'expres-

sion est décrite comme un phénomène global et total concernant la personne dans sa singularité, l'auteurice détermine le *cursus* disciplinaire principalement par rapport au domaine de la linguistique (Jakobson), c'est-à-dire en associant la communication aux fonctions du langage. Cette conception, telle que la représente le schéma traditionnel «émetteur/récepteur/message», s'inscrit dans le courant cognitiviste dans lequel les processus cognitifs, comme la communication, sont définis comme des processus de traitement de l'information. À mon avis, cette disposition à enfermer la communication dans une perspective opérationnelle d'efficacité (informer pour convaincre) ne porte pas à être attentif au jeu des relations interpersonnelles qui caractérise une situation et qui permet de la comprendre (communiquer pour comprendre et comprendre pour agir).

Adoptant une perspective idéologique (Bourdieu et Passeron) d'analyse du langage perçu comme instrument de pouvoir social, l'auteurice s'interroge sur le rôle que peut jouer cette formation auprès des publics variés (étudiants, salariés, employeurs). Dans cette partie, l'auteurice cherche à mettre en évidence le lien entre les compétences en matière d'expression orale et écrite et l'origine sociale des étudiants. Cependant, il me semble un peu abusif de conclure que la formation constitue un moyen «de combler un handicap de départ et d'aider à la promotion sociale», en prenant pour acquis que le métier a une valeur sociale plus importante que celle accordée au milieu d'origine.

Cet ouvrage, qui apporte un éclairage sur l'évolution et sur les fondements d'une discipline relativement nouvelle, est intéressant en ce qu'il incite les formateurs à devoir définir clairement les objets de formation et à rendre leurs pratiques cohérentes avec ces objets. Ce livre montre aussi que l'évolution et la légitimation d'un *cursus* disciplinaire sont intimement liées à l'engagement des formateurs et des praticiens sur le plan de la recherche.

Il faut noter la mauvaise qualité d'impression rendant la lecture très difficile.

Louis-M. Ouellette  
Université de Sherbrooke

\* \* \*